

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023.00582

CONVENTION DE FINANCEMENT «DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE : CRÉATION D'UNE ACADEMIE DE MÉDIATION» ENTRE SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE ET L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE SAINT-ETIENNE - AVENANT N°1

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 59

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,

RECU EN PREFECTURE

Le 22 novembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20231115-D2023005820

Date de mise en ligne : 22 novembre 2023

M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Bernard BONNET donne pouvoir à M. David FARA,
M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Kamel BOUCHOU, M. André CHARBONNIER, M. Jordan DA SILVA,
M. Philippe DENIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, M. Bernard LAGET,
M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2023

CONVENTION DE FINANCEMENT «DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE : CREATION D'UNE ACADEMIE DE MEDIATION» ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE SAINT-ETIENNE - AVENANT N°1

Saint-Etienne Métropole souhaite promouvoir une culture de la créativité, de l'innovation, de l'ouverture vers l'extérieur, au sein de son territoire et plus particulièrement auprès de la jeunesse.

Cette ambition passe par le soutien à des actions de diffusion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI), notamment conduites par le centre La Rotonde de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne et par la concrétisation d'un parc éco-sciences, aménagé sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Saint-Etienne sur le site du puits Couriot, baptisé EXPLORA'PARC et nanti d'un espace complémentaire dédié à l'accueil et à la sensibilisation des publics, EXPLORA'LAB, ouverts depuis le 14 mai 2021.

A ce titre, le Bureau du 17 novembre 2022 a approuvé l'attribution d'une subvention de 75 000 € dans le cadre du projet portant sur la mise en place d'une académie de médiation sur le territoire (coût global : 125 000 €).

Sur 2022-2023, le programme d'actions de l'Académie de médiation s'articulait autour de 3 axes et avait été planifié sur la période d'octobre 2022 à septembre 2023:

- Création de ressources de médiation,
- Production d'outils de médiation sur le territoire,
- Formation des médiateurs aux supports développés.

Cette première année de projets avec des attendus précis pourra permettre de mobiliser une nouvelle dynamique collective des médiateurs du territoire et devrait susciter l'envie de continuer à produire ensemble. La création de nouveaux outils et ressources sera aussi un moteur pour imaginer de nouvelles formes de médiation. Cette première année est vue comme l'incubation d'une académie en devenir qui renforcera la place de Saint-Etienne Métropole au niveau national sur cet axe de la médiation culturelle et scientifique.

La Rotonde a initié en 2023 le programme de l'Académie de médiation auquel Saint-Etienne Métropole a apporté son soutien. Les premières actions ont vu le jour avec notamment le lancement du programme de formation des médiateurs autour de l'inclusion et du numérique. Cependant, le Bénéficiaire fait part de retard pris sur l'axe « Production d'outils de médiation sur le territoire » suite à un problème important de santé de la chargée de ce projet (un recrutement est en cours pour pallier son absence longue durée) et sollicite à ce titre, par courrier en date du 25 septembre 2023, un report de la date de fin du projet initialement prévue au 31 décembre 2023.

Il s'agirait également de profiter de cet avenant pour détailler l'article concernant les modalités de versement de la participation financière accordée par Saint-Etienne Métropole au titre de ce projet : typologie et assiette des dépenses éligibles, liste des justificatifs et livrables attendus, etc.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve l'avenant n°1 à la convention entre Saint-Etienne Métropole et l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne au titre dudit projet ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité, à signer ledit avenant, et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de la délibération.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

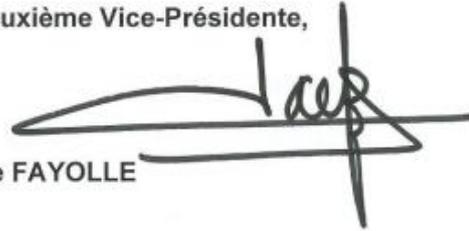
M. David FARA ne prend pas part au vote.

Pour extrait
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

La Deuxième Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE